

# Luzinay mag

- Centre Bourg
- Transport
- Fibre optique
- Maisons fleuries

Décembre 2019  
n° 16





Inauguration de l'entrée Ouest du Village, travaux réalisés par les bénévoles des conseils d'habitants



Luzinay Immobilier fête le Beaujolais nouveau



Marché de Noël organisé par l'association La Chapelle d'Illins



Forum des associations



Commémoration du 11 Novembre



Inaugurations du 23 Novembre

Inauguration du lotissement Le Clos du Petit Mongey



Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce numéro : les services municipaux, les associations, les élus.

Imprimeur : IMAV 9 Rue Jacques Monod, 69320 Feyzin

Contact : luzinaymag@gmail.com

Directeur de publication M. Christophe CHARLES

Conception, Rédaction, Maquette et Photographies Sylviane PLAT, Jean-Marie DEMANGEAT, Sophie RUT & Daniel BONDOUX.

Édité en 1 200 exemplaires



Edito .....	p 3
Centre Bourg .....	p 4 à 7
Voirie .....	p 8
Affaires scolaires ..	p 9
Vie associative .....	p 10
Affaires sociales ..	p 11
Transports .....	p 12
News.....	p 13 à 14
Bloc notes .....	p 15
VCA .....	p 15
Agenda .....	p 16

## Sommaire

### Horaires de la Mairie

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h15  
Le vendredi de 10h à 12h et de 13h à 15h

Le samedi de 9h à 11h45

Contact : [mairieluzinay@gmail.com](mailto:mairieluzinay@gmail.com)

Site Internet : [mairie-luzinay.fr](http://mairie-luzinay.fr)

Téléphone : 04 74 57 98 41

Permanences urbanisme sur RDV les lundis et  
jeudis de 15h00 à 17h00

### Horaires de la Médiathèque

Les mardis de 10h à 12h

Les mercredis et vendredis de 15h30 à 18h30

Les samedis semaines paires de 10h à 12h

## Luzinay, un village animé

Que d'événements sur Luzinay en cette fin d'année ! Pour débiter les festivités, fin novembre on fêtait joyeusement la Saint-Barbe chez les pompiers. Le lendemain, le marché de Noël organisé par l'association patrimoniale de la Chapelle d'Illins a fait le plein d'exposants et remporté un vif succès. Le soir même, les professeurs de l'école de musique du SIM nous ont offert un beau moment musical à l'église. Les bénéficiaires réalisés iront à la restauration intérieure de l'édifice. Quant au CCAS, il n'a malheureusement pas pu organiser sa fête de la solidarité comme prévu en raison d'une météo défavorable et de pannes d'électricité sur toute la commune et bien au-delà. C'est le 6 décembre qui a été choisi pour reporter cette manifestation. Un spectacle de rue haut en couleurs avec des super-héros. Ensuite, c'était la matinée « Sabodet » avec les classes en 0 et en 5. Puis, la fête des Lumières du 8 décembre organisée par l'association Badminton en partenariat avec la mairie. Cette année, nous avons eu droit à une mise en lumière des bâtiments de la place de la mairie, suivie d'un spectacle nocturne animé par la troupe « Plato Sin Plata ». Un beau voyage qui nous a transportés à travers toute l'Amérique latine. Le 13 décembre et pour la toute première fois, nos petits écoliers ont eu droit à un goûter de Noël offert par le CCAS accompagné d'un spectacle interactif intitulé « La folle nuit du Père Noël » avec la troupe de Pascal Deny. Autant dire que Luzinay est un village animé pour ceux qui souhaitent participer à la vie de la commune.

Oui, nous avons la volonté de faire de la période de fin d'année, un temps d'animations et de rencontres entre les uns et les autres. Partager des moments conviviaux, lire l'émerveillement dans le regard de nos enfants (mais aussi des parents). C'est tout ce qui nous importe en cette période où chacun d'entre nous va s'affairer à préparer les traditionnelles fêtes de fin d'année.

Nous sommes toujours ravis lorsque les habitants participent à l'animation du village. De ce fait, ils encouragent l'activité économique locale et le vivre ensemble. D'autant que pour accéder au centre-village, des parkings sont matérialisés et situés à proximité.

A partir de 2020, nous proposons à nos anciens, et ce, à titre expérimental, une navette les mardis matins afin qu'ils puissent se rendre sur la place où est installé le marché et faire leurs courses chez nos commerçants. Les vendredis après-midis, ils pourront également utiliser cette navette pour leurs rendez-vous chez le médecin, le kiné, la coiffeuse, l'esthéticienne... Nous ferons le point après une période d'adaptation, pour savoir si nous pérennisons cette démarche.

Sur ce, je vous invite à vous promener, vous amuser, profiter des espaces publics embellis, et consommer local, chez nos commerçants et artisans. Je vous donne rendez-vous, comme chaque année, à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, le vendredi 10 janvier à 18h30, à la



salle José-Gomez. Après quoi nous accueillerons, avec mes élus, tous les nouveaux habitants le vendredi 24 janvier 2020 à 19h en mairie.

Puis, le dimanche 26 janvier, j'aurai le plaisir avec les élus et bénévoles du CCAS de participer au traditionnel repas de nos aînés, moment privilégié et attendu par tous nos anciens.

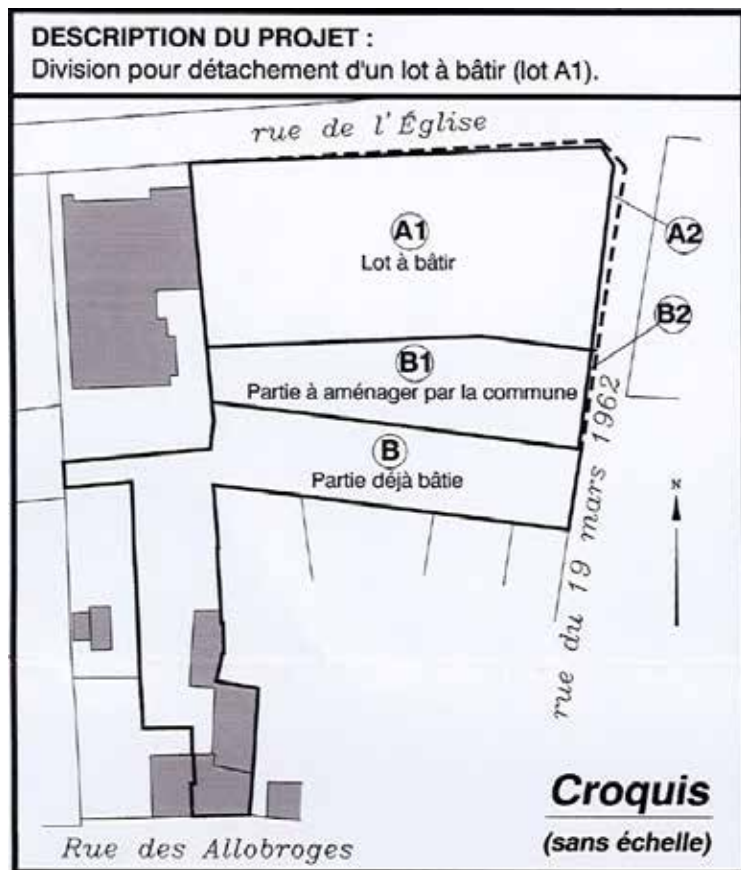
Joyeux Noël et très belle fin d'année à toutes et tous.

Christophe CHARLES  
Maire de Luzinay



# DOSSIER... DOSSIER... DOSSIER...

## Terrain du Centre Bourg - OAP du PLU (A1)



Le centre-bourg est un gros dossier d'aménagement urbain porté par Christophe Charles et suivi par Gérard Locatelli. Aussi, nous souhaitons vous faire un retour de situation. Pour les non-initiés, il faut savoir que dans un PLU, une Orientation d'aménagement et de programmation communément appelée OAP, intervient dans la continuité du PLU. Une OAP décline de manière plus fine et «spécialisée», le projet de la commune.

Nous avons 2 OAP en attente de réalisation et venons de finaliser l'OAP de la Gargoderie (lotissement du Clos du Petit Mongey, traversé par la rue des Tilleuls). Point détaillé sur le terrain du Centre bourg, que nous avons préempté en 2015 aux familles Gonon, car nous souhaitons maîtriser son aménagement.

Suite à la Commission d'appel d'offres (CAO) du 18 juin 2018, le Conseil municipal a, par délibération du 7 septembre 2018, approuvé l'attribution du marché pour l'aménagement du centre Bourg à la société HOME INVEST PROMOTION.



- Par courrier du 11 mars 2019, HOME INVEST nous informe de sa volonté de modifier le contrat attribué et le calendrier des échéances.
- Nous avons rappelé à cette société l'obligation d'exécuter le contrat qui lui a été attribué après qu'elle ait fait acte de candidature. Elle a, malgré tout, confirmé sa volonté de modifier le contrat de manière substantielle et contraire à tout ce que nous avons imaginé pour notre village. Nous avons donc rappelé à HOME INVEST qu'il était impossible de modifier ledit contrat, et que nous envisagions de le résilier. De plus, il ne présentait pas toutes les garanties nécessaires pour permettre son exécution.
- Ainsi, par délibération du 21 juin 2019, le Conseil municipal a acté la résiliation de ce marché.
- Parallèlement, la promesse de vente régularisée le 4 octobre 2018 a pu être résiliée d'un commun accord, ce qui nous a permis de remettre immédiatement en vente ce terrain, l'engagement que nous avons pris avec HOME INVEST ayant été rompu.
- Le projet communal ayant évolué, il s'agissait de vendre un terrain d'une emprise de 2 892 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles cadastrées section B 1855 et 1857 à un promoteur immobilier en vue de la réalisation d'une opération de construction. C'est une cession de gré à gré (entente libre entre la mairie et l'acquéreur) de ce terrain.

## ... CENTRE BOURG



Gérard LOCATELLI  
Conseiller Délégué suivi  
des projets communaux

✓ Le domaine privé communal est soumis à un régime de droit privé. L'article L. 2122-21 du CGCT précise que le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil, notamment en matière de vente et d'échange. C'est le Conseil municipal qui a donc décidé du principe de la vente ainsi que de ses modalités lors de la séance du 20 septembre 2019. Il décidera ultérieurement de la cession lorsque les propositions des promoteurs intéressés auront été analysées.

✓ Lors d'une vente de gré à gré (comme autorisé par la loi), nous ne pourrons pas imposer l'entreprise retenue, de réaliser un projet d'aménagement urbain préalablement défini. Cela dit nous souhaitons orienter le projet afin qu'il corresponde bien à la demande et aux attentes des habitants. Il s'agira d'une opération de gestion du domaine privé communal. Nous avons consulté au moins les sept entreprises ayant précédemment remis une offre pour le projet Centre Bourg. Une publicité dans un journal diffusé dans le département a été effectuée.

Dans le cadre de cette consultation, la collectivité a indiqué les caractéristiques foncières du bien (localisation, références cadastrales, superficie, servitudes éventuelles, etc...) et la réglementation d'urbanisme applicable (zonage PLU, OAP).

Un cahier des charges de type notarié a bien été établi. Les offres ont été remises par 7 entreprises intéressées par notre projet et ce avant le 15 novembre à 15 heures en Mairie. Elles portent sur le prix d'acquisition, le projet qui sera réalisé et notamment sa qualité esthétique et futuriste, les modalités de financement et les éventuelles conditions suspensives.

Les sept promoteurs seront reçus par la commission municipale en mairie, afin de répondre à l'ensemble des questions des élus.

Cette commission associera des personnes expertes de la commune en la matière, de façon qu'une analyse complète soit effectuée et ne laissant aucune place aux doutes, afin de défendre toujours l'intérêt général.



*Cet aménagement marquera le futur du Centre bourg et de ses habitants.*

*C'est un enjeu important avec la construction de 18 logements de haut standing mais aussi une maison de santé pour accueillir médecins et professionnels de santé, dans un local de 250 m<sup>2</sup>.*

*Nous souhaitons prendre le temps de la réflexion pour adopter la meilleure décision qui soit.*

## *Délibération du Conseil municipal du 20 septembre 2019*

### *Division foncière du terrain du Centre Bourg*

Monsieur le Maire rappelle que la commune est propriétaire d'un terrain composé des parcelles cadastrées section B n° 1855 et 1857, d'une superficie de 4 180 m<sup>2</sup>, situé au centre-bourg à l'angle de la rue du 19 mars 1962 et de la rue de l'église.

La commune envisage de vendre une emprise de 2 892 m<sup>2</sup> à détacher de ce terrain. Une décision de non-opposition à déclaration préalable n° DP 038 215 191 0044 a été obtenue le 28 août 2019 par la commune en vue de procéder à cette division foncière. Le terrain à céder est le lot A1 issu de la division foncière.

Il s'agit pour la commune de réaliser une cession de gré à gré de son terrain qui appartient au domaine privé communal.

Le domaine privé communal est soumis à un régime de droit privé.

L'article L. 2241-1 du CGCT dispose que « le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. »

Il appartient donc au conseil municipal de décider du principe de la cession ainsi que de ses modalités.

La commune lancera un appel à candidatures dont les modalités sont précisées dans le cahier des charges annexé à la présente délibération.

Le conseil municipal délibérera ultérieurement sur la candidature à retenir, notamment au vu de l'avis du service des domaines.

Madame Agnès Reboux, Conseillère municipale s'interroge : « quelles garanties a la commune une fois le terrain vendu ? Le promoteur va-t-il respecter le cahier des charges ? Est-ce opportun de lancer un projet d'envergure en fin de mandat ? »

Monsieur le Maire lui a répondu : « le cahier des charges est très explicite ; il sera consultable sur le site internet de la mairie. Lors de l'instruction du permis de construire, les élus de la commission urbanisme seront très attentifs à la qualité du projet présenté par le promoteur. Le candidat retenu sera reçu par les élus de la commission et je signerai le permis de construire, après toute cette phase de concertation. L'objectif étant que le projet corresponde aux attentes des élus et des habitants dans le cadre de l'OAP du centre bourg. Ce projet s'inscrit dans la

## ... CENTRE BOURG

continuité de notre plan de mandat, ce n'est pas parce qu'il va y avoir des élections municipales qu'il faudrait arrêter notre travail d'élus ; les actions municipales doivent se poursuivre jusqu'au bout. Il y a une continuité du service public. »

Après avoir entendu l'exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré comme suit :

- POUR : 11
- CONTRE : 1 - A. Reboux
- ABSTENTION : 2 - C Mas et J Seigle

Décide du principe de la cession de gré à gré d'une emprise de 2 892 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles cadastrées section B n° 1855 et 1857, selon DP 038 215 191 0044 du 28 août 2019.

Approuve le cahier des charges de l'appel à candidatures annexé à la présente délibération.



### *Brève sur le dossier Monteiller*

Nous avons enfin signé l'acte authentique le 23 septembre chez le notaire des messieurs Arrue et Dehais, acquéreurs. Christophe Charles, maire de Luzinay et Gérard Locatelli, conseiller délégué au suivi des projets communaux étaient présents à cette signature.

Nous reviendrons plus en détail sur ce projet avec ce promoteur, dans une prochaine édition.





André CHAPAT  
1er Adjoint

## Voirie, bâtiments et cadre de vie

### Une fin d'année propice pour faire le bilan des travaux réalisés

#### Voirie compétence communautaire

Au cours de l'été, il y a eu la sécurisation de la route du Plan, l'enrobé d'une partie de la route du Plan, ainsi que le carrefour du petit Mongey/route du grand Mongey/route des Combes, la reprise des bordures route d'Illins, le reprofilage de la route du Rozon, une purge route de Fourgeon, des bourrelets route des Combes pour canaliser les eaux de ruissellement, la reconstruction partielle du pont du ruisseau Maras, aux Vignettes, sans oublier 6 journées passées pour l'entretien ponctuel des revêtements. Dépense totale 90 250 € TTC.

#### Voirie compétence communale (chemin ruraux)

La rue de la Gargoderie a vu la création d'une portion en sens unique montant et d'une piste piétonne sécurisée, pour un coût de 24 846,60 € HT. Ce projet demande à être poursuivi avec quelques acquisitions foncières. La cession par le promoteur à la commune de la nouvelle rue des Tilleuls qui traverse le lotissement « le Clos du Petit Mongey », a permis d'ouvrir la circulation uniquement dans le sens descendant. Ces 2 voies sont complémentaires et sont destinées à fluidifier la circulation dans la rue des Marchands.

Les travaux sur le chemin rural de la Lombardière dit nord-est, se sont élevés à 8 823,50 € HT. Sur le chemin rural de la Lombardière dit sud-est, le coût s'élève à 15 136,25 € HT. Ces 2 chemins étaient sujets, vu leur forte déclivité, à d'importants dégâts lors des orages.

L'élagage des bords de routes, le curage de divers fossés ont été réalisés. Rappelons aux propriétaires riverains de voirie, leur obligation d'élaguer leurs arbres. En cas de défaillance, ils peuvent être mis en demeure de le faire. Divers miroirs ont été installés dans des carrefours dangereux. L'éclairage public poursuit sa mutation, avec la dernière tranche de passage en led.

#### Bâtiments communaux

Au groupe scolaire « Paul Germain », nous avons effectué le remplacement des 2 corps de chauffe des chaudières, le démoussage de la toiture et le remplacement des velux défectueux, la rénovation des plafonds de 2 classes avec des dalles isolantes, et le passage en led des points lumineux, la reprise en peinture de certains plafonds, la pose de gabions pour sécuriser les piétons sur le parking, l'éclairage de la rampe d'accès au rez-de-jardin. Sans oublier tout l'entretien courant annuel.

#### Complexe sportif José-Gomez

Nous avons peint le hall d'accès et certains vestiaires et sanitaires. Nous avons remplacé le rideau permettant de partager la salle en deux et rénové le circuit d'eau chaude de la salle des Arcades. L'éclairage des terrains extérieurs de tennis est passé en led. La toiture de l'église est en cours de réfection. Des tuiles plates remplaceront les anciennes tuiles creuses, posées sur « cadéliste ». Ce matériau contenant de l'amiante, il a donc fallu désamianter, opération très délicate et fort coûteuse.

#### Travaux de dessablage du ruisseau de Joux

Ces travaux ont aussi été perturbés par les intempéries. Ils constituent le lancement d'une opération d'envergure destinée à recalibrer les 2 ruisseaux principaux, le Joux et le Maras, opération devant débiter en 2020.

#### Cimetière

Une allée a été goudronnée et embellie par des motifs décoratifs en résine. La réfection totale des allées s'effectuera sur plusieurs années. Une opération de reprises de tombes abandonnées a été affichée avant la Toussaint. Cette reprise sera exercée si personne ne se manifeste.

#### Cadre de vie

L'entrée ouest du village a été aménagée par les conseils d'habitants ; 10 bancs ont été installés sur la commune ; le fleurissement a été amélioré, certains ponts fleuris, ainsi que la margelle de la fontaine, le petit rond-point agrémenté d'une brouette décorée.

Horaires  
Déchetterie  
Villette de Vienne

Lundi au vendredi  
9h à 12h et  
14h à 18h30

Samedi  
9h à 18h30



# Affaires scolaires



Annie BEC  
Adjointe aux affaires  
Scolaires

## Une rentrée scolaire sous les meilleurs auspices

La rentrée scolaire 2019 s'est bien déroulée dans les classes du groupe scolaire Paul Germain. Les abords de l'école étaient animés. Nombreux étaient les papas et les mamans qui ont accompagné leurs enfants pour les confier à l'équipe pédagogique. 284 élèves ont intégré les 11 classes soit 113 élèves répartis dans les 4 classes maternelles et 171 élèves dans les 7 classes élémentaires. Les élèves ont pris leurs marques tranquillement dans leurs nouvelles classes. Cette année a vu l'ouverture d'une classe de CE2/CM1 pour pallier le surplus d'élèves. Elle a d'ailleurs été équipée d'un vidéoprojecteur interactif avec l'aide de Vienne Condrieu Agglomération.

Après une belle rentrée, dans une école agréable et une équipe au complet, nous leur souhaitons une excellente année scolaire riche et studieuse.

## Services périscolaires

Aussitôt la rentrée effectuée, les services périscolaires étaient opérationnels : garderie du matin, service de restauration scolaire et garderie du soir. Des pôles d'activités (jeux de construction, jeux de société, jeux sportifs) sont proposés tous les jours aux enfants.

## Restaurant scolaire

Ce ne sont pas moins de 185 enfants qui fréquentent en moyenne par jour le restaurant scolaire où nous leur offrons un repas équilibré en prenant bien soin d'utiliser des circuits courts et du bio.

## Conseil de l'école

Le Conseil d'école s'est tenu le 19 novembre dernier avec les élus, les équipes enseignantes, la DDEN et les parents d'élèves. De nombreux projets ont été programmés cette année, notamment l'organisation de 4 classes de neige, à Lus la Croix Haute dans la Drôme, au tout début du mois de février 2020. Les élèves pourront s'adonner au ski, aux raquettes, et bien sûr, découvrir la montagne. La mairie a offert une subvention de 4 000 € pour participer aux frais d'hébergement. La région Auvergne-Rhône-Alpes va subventionner également les frais de déplacement de ces classes de neige. Les Amis des écoles ont prévu également d'apporter une aide financière pour que cette sortie puisse avoir lieu.

*L'école c'est*

*284 élèves  
4 classes de  
maternelle  
7 classes de  
primaire*

*Le restaurant  
scolaire c'est*

*185 élèves  
qui déjeunent  
chaque jour*



Gérard BERTINI

Adjoint à la sécurité  
et à la vie associative

## Vie associative

### Forum des associations

40 associations ont participé au forum des associations pour présenter leurs activités et échanger avec les personnes intéressées. Au cours de ces échanges, elles ont pu donner au comité des fêtes leurs dates de manifestations afin d'établir un calendrier.

Nous leur rappelons néanmoins de bien retenir les salles communales avec les moyens mis en place par la mairie (imprimés et réservation en ligne).



### Rugby club de la Sévenne

Le 13 octobre dernier, à Luzinay, accompagnées par un vent plutôt indésirable, 4 équipes de rugby se sont affrontées : le Rugby Club de la Sevenne et des équipes venues des Hauts Plateaux dans la Loire.

Lors d'une première rencontre, c'est à la 5ème minute de jeu que Benjamin Briez, aplatissait dans la ligne de but. Un premier essai suivi, à la 13ème minute d'un second marqué par Quentin Didier, sur une passe décisive de Kévin Perret. Ces deux coéquipiers réitéreront quelques minutes plus tard, en 2ème mi-temps. Quant aux adversaires, ils avaient à leur actif 3 beaux essais. Au final, c'est un match nul 15/15, une belle rencontre, bien arbitrée et c'est tout ce qui compte.

Puis, les équipes premières ont fait leur entrée sur le terrain sous l'œil avisé de leur entraîneur Eric Morellato. Anthony Garcia a permis à son équipe d'inscrire 3 à 0. Hélas, un joueur de la RC Sevenne a été exclu et, avec une équipe en infériorité numérique, c'est devenu plus compliqué de gagner. Or, Claudio Léonte et Maxence Lambersant ont marqué 2 essais suivis de 2 transformations et 2 pénalités, bottées par Anthony Garcia. Jean-Michel Gonin quant à lui, a marqué le 3ème essai. Le RC Sevenne est sorti vainqueur de ce match avec un score de 33 à 20.

Bravo à eux et à leur esprit d'équipe !



### Quelques nouvelles du Hockey Club de la Sevenne

Cette année le club de Hockey engage une équipe en Championnat Auvergne Rhône Alpes en salle. Une journée de championnat aura donc lieu à la salle Georges-Brassens de Pont-Evêque, le dimanche 12 janvier 2020.

Parallèlement, le club participe également à un championnat loisirs, ce qui présente deux avantages : la possibilité d'engager des équipes mixtes et permettre, à tous les membres du club qui ne souhaitent pas participer à un championnat régional, de pouvoir rencontrer d'autres équipes dans un cadre très convivial. Vous êtes invités, jeunes et moins jeunes, tous les vendredis à partir de 20h30, à la salle José-Gomez. Les membres du club se feront un plaisir de vous accueillir.

Le club vient aussi de créer une école de hockey pour accueillir les enfants dès l'âge de 6 ans. Cette fois-ci, vous pourrez découvrir et essayer cette discipline les mercredis de 13h30 à 14h45, toujours à la salle José-Gomez de Luzinay.





Sylviane PLAT  
Adjointe aux Affaires  
Sociales, Logement,  
Personnes âgées

## Fête de la solidarité

Finalement, c'est le 6 décembre qu'a eu lieu la fête de la solidarité, soit trois semaines après la date initialement prévue et annulée en raison des intempéries.

Une belle surprise puisque le père Noël a fait son entrée sur le parking de l'école. Venu en personne malgré un emploi du temps très chargé, il est arrivé dans sa Madsound mobile électrique pour accueillir petits et grands. Accompagné par les Super Héros de Comics, ils ont défilé, ensemble, dans les rues de Luzinay, entraînant avec eux les enfants, les yeux illuminés de plaisir et leurs parents.

Crêpes, vin chaud, gâteaux, saucisses chaudes, soupe... tout était réuni pour que la fête soit réussie. Sur la place de la mairie, les dons solidaires ont afflué dès le milieu d'après-midi. Beaucoup de jouets, de vêtements, mais aussi des objets divers et variés. Le camion d'Emmaüs est reparti totalement plein.

Merci aux donateurs pour leur générosité. Par leur geste, les vêtements ou objets récupérés auront une seconde vie.



## Spectacle de Noël offert par le CCAS

Ce vendredi 13, à la salle des fêtes José-Gomez de Luzinay, le CCAS a convié les élèves du groupe scolaire Paul Germain, soit près de 300 enfants, à un spectacle de Noël intitulé «La folle nuit du père Noël».

Toute une organisation s'est mise en place pour accueillir les bambins qui n'ont pas boudé leur joie de sortir, pour un peu plus d'une heure, de leur cadre scolaire.

Puis deux lutins malicieux sont entrés en scène suivis un peu plus tard d'une charmante sorcière qui n'avait aucunement l'intention d'assister nos lutins pour sauver la nuit de Noël. Le père Noël ayant perdu la mémoire, il fallait absolument tout tenter pour l'aider à la recouvrer. C'est dans les rires et les cris de joie que les enfants ont participé à cette quête tout au long de ce spectacle interactif, proposé par la société Live Contact, de Pascal Deny.

Un beau moment de partage qui s'est terminé par la remise d'un goûter de Noël très apprécié. Les enfants ont regagné leurs classes respectives avec des étoiles plein les yeux.



## Les colis de Noël des aînés en cours de distribution

Près de 80 colis sont en cours de distribution. Pour rappel, nous avons mutualisé nos achats avec de nombreuses communes du Nord Isère.

Pour Luzinay, ce sont les personnes de 80 ans et plus qui en bénéficient.







Lionel Hérichard  
Conseiller Délégué à la  
démocratie participative

## Transports

### *Transports scolaires - Compte rendu de la réunion de commission transports de Vienne Condrieu Agglomération (VCA) du 9 octobre*

VCA organise chaque année sa réunion annuelle des transports scolaires pour faire le bilan de la rentrée scolaire. C'est l'occasion de faire part aux élus des communes concernées et aux parents d'élèves des établissements scolaires, des ajustements nécessaires à l'organisation des transports scolaires de nos collégiens et de nos lycéens vers leurs établissements. Pour cette rentrée 2019, suite aux comptages réalisés du 9 au 22 septembre quelques aménagements ont été apportés à la ligne 2760 Valencin-Luzinay-Vienne. Sur la portion St-Just – Granges, des départs ont été avancés de quelques minutes et des arrêts ont été reportés d'une ligne sur l'autre pour garantir l'arrivée à l'heure au collège et mieux répartir le nombre d'élèves transportés dans les cars. Pour les retours le soir, une course a été déviée pour absorber le surnombre.

D'autre part, pour permettre aux élèves des institutions Robin et St-Charles qui finissent à 16h40 de prendre le départ de 17h05, sans devoir attendre dans la rue, les établissements autorisent ces élèves à quitter prématurément l'étude pour rejoindre les arrêts.

VCA alloue un budget de 5.7 Millions d'Euros aux transports scolaires, afin d'en garantir la gratuité totale pour nos enfants. Chaque jour les 6500 élèves des 30 communes de VCA sont acheminés vers les établissements de Vienne et de ses environs. Ils empruntent pour cela les cars des 30 lignes interurbaines et les bus du réseau L'Va qui desservent au total plus de 600 arrêts. Le service Transports et Déplacements de VCA organise les transports à travers des délégations de service public à des transporteurs privés, le Département de l'Isère organise lui, les transports avec son réseau TransIsère entre les communes de l'Isère dont certaines lignes desservent le territoire de VCA et sont donc aussi empruntées par des scolaires.

### *Étude transport sur la commune*

La superficie de Luzinay est vaste. Si une majorité de la population habite dans le centre du village, il en est une autre partie qui réside sur la périphérie. Le constat que l'on peut faire est que certaines personnes, du fait de l'éloignement, sont isolées. S'acquitter des tâches peut-être les plus banales demandent parfois l'aide de voisins et/ou de membres de la famille. Le cœur du village concentre les principaux centres d'intérêts (mairie, poste, centres sociaux et médicaux, commerces, médiathèque etc ...) Par ailleurs de nombreuses associations organisent des matinées ludiques ou des activités artistiques.

Ce constat a amené le bureau municipal à étudier la possibilité de mettre en place un service de transport public de personnes, destiné principalement au déplacement des personnes âgées ou en difficulté à se rendre au centre du village, voire aux communes limitrophes. L'organisation de ce service repose sur le strict respect des règlements en vigueur s'agissant d'un trajet aller et retour au moyen d'un véhicule d'au plus 9 places.

A titre d'essai, ce service sera activé en début d'année 2020 pour une période de 6 mois. Vous serez informé du déroulement de cette opération.



Richard HACQUARD  
Conseiller municipal

### *Déjections canines, un problème d'environnement*

Nous rencontrons de nombreux problèmes de déjections canines sur la commune. Proposé par notre responsable des services techniques et validé en bureau municipal le 2 octobre dernier, nous avons décidé d'adopter le plan d'actions suivant :

- Interdire l'accès aux chiens à l'aide de panneaux de signalisation sur l'espace vert se situant en périphérie de la Maison des associations et de l'espace jeux. Problème qui empêche de nombreux enfants et parents à profiter de cet espace vert.
- Pour sensibiliser les propriétaires de chiens, nous avons acheté des distributeurs de sacs montés sur des poteaux signalétiques. 2 ont été installés aux abords de la Mairie, 1 au square Clopin et 1 sur l'espace vert à proximité de la chapelle d'Illins. Les 3 secteurs les plus concernés par ce problème. Gageons que chacun saura se comporter en citoyen, pour le bien vivre ensemble et le respect de tous.

# Les NEWS De Luzinay

## La fibre optique se déploie

Une nouvelle technologie pour l'internet d'aujourd'hui et demain...

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, permettant de transporter une grande quantité d'informations, à la vitesse de la lumière, quelle que soit la distance de son habitation au réseau.

Dans le cadre du programme national de déploiement de la fibre optique, Luzinay fait partie des communes de l'ex ViennAgglo, confiées pour les travaux d'acheminement à l'entreprise Orange. Cette entreprise déploie progressivement un nouveau réseau indépendant de l'actuel réseau en cuivre, entièrement en fibre optique, de bout en bout, du central au logement.

Le réseau FTTH (Fiber To The Home, Fibre Optique jusqu'au domicile) est déployé sur le territoire du pays viennois. Il se compose d'une arborescence comprenant les PMZ (Points de Mutualisation de Zone), 4 armoires sur la commune vont desservir environ 250 logements chacune. Chaque armoire dessert des PA (points d'aboutement) pouvant relier jusqu'à 90 logements connectés eux-mêmes aux PB (points de branchement) sur lesquels seront accordés environ 5 à 7 particuliers. Il faut attendre le délai de concurrence ARCEP (délai qui permet aux autres opérateurs de se positionner). Ce délai incompressible est de 4 mois. Le réseau structurant sera alors en place.

A partir de juin 2020 pourront alors commencer les travaux de déploiement du réseau de desserte (ou capillaire). Orange aura alors plusieurs mois pour rendre les prises derrière les armoires raccordables. Cela pourra être rapide pour certains quartiers ou plus long pour d'autres en fonction des différents cheminements des câbles optiques.

Pour les armoires posées fin 2015, sur les premières communes du territoire de ViennAgglo, il existe encore des zones non raccordables à ce jour. La commune de Luzinay devrait être entièrement couverte.

Pour savoir si vous êtes éligibles : [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr)

## Zoom sur Angélique DILLING

Vous avez certainement dû apercevoir Angélique Dilling, si vous êtes venus en mairie ces derniers temps.

Angélique Dilling, habitante de Luzinay a été recrutée à plein temps dans la filière administrative de la commune, depuis septembre dernier. Elle était préalablement employée à mi-temps depuis de nombreux mois, or, le secrétariat de mairie travaillait trop à flux-tendu. Nous avons donc décidé de l'employer à temps complet.

Angélique qui vous accueille avec un large sourire, exerce des fonctions d'agent administratif polyvalent. Ses tâches principales sont axées sur la communication, la gestion du système d'accès, le mandatement et les titres finances.

Il lui arrive aussi d'assurer la polyvalence à l'accueil du secrétariat, aussi bien au service état-civil qu'à l'urbanisme.



# Les NEWS De Luzinay



## *Intempéries du 15 novembre 2019*

Les fortes chutes de neiges survenues dans la nuit du jeudi 14 novembre au vendredi 15 dans l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et le Rhône ont privé 300 000 foyers d'électricité sur ces 4 départements principalement touchés par ces intempéries. Une neige collante est tombée en abondance et s'est agglomérée sur les pylônes électriques et les arbres. Ce qui a provoqué de nombreux dégâts à l'origine de multiples courts-circuits. C'était une situation exceptionnelle concentrée sur une même zone.

Dès le jeudi en fin d'après-midi, Christophe Charles a lancé le plan de déneigement. Les employés municipaux se sont activés très tard dans la nuit pour que dès le lendemain à l'aube, les voies principales soient dégagées.

Le vendredi à 3 heures du matin, plus d'électricité dans tout le village et bien au-delà. Très tôt ce jour-là, les élus se sont rencontrés en mairie pour une réunion de crise. Or, même le réseau téléphonique ne fonctionnait pas. Difficile de communiquer et d'en savoir davantage sur la situation. Comme dans beaucoup de communes du nord Isère, notre école a été fermée car sans chauffage et sans électricité, il était devenu impossible d'enseigner et de faire déjeuner les enfants le midi. Plusieurs initiatives ont dû être annulées comme la fête de la Solidarité et la Ludomobile.

D'après les renseignements que nous avons en mairie, l'électricité devait être rétablie sur le village dans la soirée. Ce qui a été le cas pour seulement une partie du village. Quant aux autres, ils ont dû attendre le dimanche soir pour pouvoir enfin retrouver leur confort habituel. Le samedi matin, les personnes vulnérables ont été visitées par le maire et le CCAS.

Pendant cette période qui a duré 3 jours, nous avons largement communiqué sur les réseaux sociaux et sur l'application Panneau Pocket. Pour rappel, cette application facile à télécharger sur votre smartphone, permet que nous restions en contact. A chaque nouvelle information, vous recevez instantanément une notification.



Puis, nous avons appris que nombre d'habitants n'avaient pas d'eau et certainement pas d'électricité. Le dimanche vers midi, nous avons immédiatement pris la décision d'ouvrir le gymnase José-Gomez pour permettre aux sinistrés de prendre une douche, de venir se réchauffer, de se réapprovisionner en eau. L'information a très bien circulé via les réseaux sociaux et Panneau Pocket. Elle a largement été partagée.

Tout l'après-midi, les élus se sont relayés pour accueillir les habitants sinistrés. De nombreuses personnes, des familles entières, ont répondu à l'appel, ravies de pouvoir prendre une douche et effectuer des réserves d'eau au cas où. Fort heureusement, l'électricité et un peu plus tard l'eau, sont revenues dans la soirée. Autant dire que nous nous rappellerons longtemps de cet épisode climatique intense.

Mais une chose est sûre, c'est dans ces moments qu'entraide et solidarité prennent tout leurs sens. Et à Luzinay, ce sont des notions qui font partie intégrante de notre beau village.

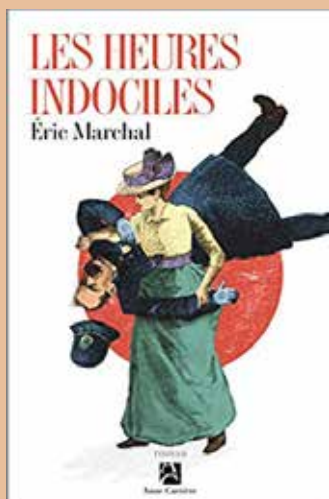


# Bloc Notes

## Les heures indociles - Eric Marchal

1908. La reine Victoria n'est plus et son fils Edward VI se rapproche de ses voisins européens. Le vieux monde britannique se fissure sous l'impulsion de groupes d'avant-garde, comme les suffragettes qui mènent une lutte acharnée pour le droit de vote des femmes. L'heure n'est pas à la révolution, mais à une révolte sociétale de moins en moins feutrée dont les hauts faits se déroulent dans le Londres de Virginia Woolf et de Conan Doyle, celui des parcs et de la bourgeoisie de l'ouest et des taudis de l'East End ouvrier. Dans Les heures indociles, Éric Marchal relate le parcours de trois personnages hors du commun : Olympe Lovell, la suffragette, une guerrière au service de Mrs Pankhurst, prête à tous les sacrifices pour la cause. Thomas Belamy, l'annamite, médecin au Saint Bartholomew Hospital, le plus vieil établissement de Londres. Il travaille dans le service flambant neuf des urgences et dirige un département de médecine non conventionnelle

dont le but est d'unifier les pratiques occidentales et chinoises. Enfin, Horace de Vere Cole, le plus excentrique des aristocrates britanniques, poète et mystificateur, à la recherche de son chef d'oeuvre / le plus grand canular de tous les temps. Chacun d'eux est un rebelle. À deux, ils sont dangereux. À trois, ils sont incontrôlables... N'hésitez pas à venir l'emprunter dans votre bibliothèque!



## Ils nous ont quittés

FASSION Jean le 21/09/2019  
ABEL-COINDOZ Bernard le 19/09/2019  
GICLAT Emma le 17/09/2019  
BOCHET René le 21/08/2019  
BONNETON Michel le 19/07/2019  
COUTURIER Raymond le 16/07/2019



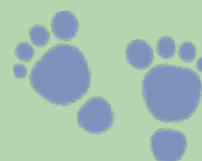
## Ils se sont mariés

SOUCHET Mickaël et PARIGI Maëva le 10/08/2019  
ALLORY Guillaume et CHAPUIS Jessie le 31/08/2019  
HIRSCHAUER Antoine et LEBIHAN Marie-Laure le 14/09/2019



## Ils sont nés

MAHÉ Aeryn le 22/09/2019  
PUTOUX Noémie le 20/09/2019  
CLERC-PIROT Lou le 10/09/2019  
BERTINI Tessa le 06/09/2019  
EL AMARI Soan le 25/08/2019  
FAURE Coline le 02/08/2019  
FAURE Anabelle le 02/08/2019  
TAMAGNINI IAFRATE Alessio le 28/07/2019  
OKWIEKA Candice le 17/07/2019  
LEBRUN LAVIE Charles le 10/07/2019  
LEBRUN LAVIE Apoline le 10/07/2019  
HALAPA Mila le 06/07/2019  
FAURE Anaé le 03/07/2019



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Coup d'œil intercommunal

Vienne  
Condrieu  
Agglomération

La fédération SOLIHA est une association au service de l'habitat. Elle vous accompagne dans vos démarches d'aides au logement, afin d'améliorer votre confort et mieux maîtriser vos dépenses d'énergie.

Si votre projet de travaux est éligible, l'équipe de SOLIHA se déplacera gratuitement à votre domicile pour :

- Préciser avec vous, votre projet de travaux ;
- Réaliser les diagnostics nécessaires (thermique ou autonomie)
- Monter vos dossiers de demandes de subventions
- Vous accompagner tout au long de votre projet.

Contactez SOLIHA Isère Savoie, l'équipe d'animation mandatée par Vienne Condrieu Agglomération  
N° Vert : 0 805 030 043 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
E-mail : vienne-condrieu-agglomeration@solih.fr

# à vos agendas

## Janvier

07/01 : Ciné d'or, départ 13h15 devant la mairie  
10/01 : Cérémonie des voeux du Maire, salle polyvalente  
19/01 : Matinée tête de veau, Comice Agricole, salle polyvalente  
24/01 : Accueil des nouveaux habitants, salle du conseil  
26/01 : Repas des aînés, salle polyvalente

## Février

01/02 : Concert Malinka, chapelle d'Illins, salle polyvalente  
02/02 : Matinée boudins, ACCA, salle polyvalente  
04/02 : Ciné d'or, départ 13h15 devant la mairie  
08/02 : Loto, Sévenne Basket, salle polyvalente  
09/02 : Matinée moules frites, Récréation, salle polyvalente  
14/02 : Vente de brioches, Récréation

## Mars

03/03 : Ciné d'or, départ 13h15 devant la mairie  
07/03 : Loto, ACCA, salle polyvalente  
08/03 : Matinée andouillettes, amicale des pompiers, salle polyvalente  
15/03 : Elections municipales, 1er tour, salle polyvalente  
20/03 : Festival d'humour, salle polyvalente  
22/03 : Elections municipales, 2ème tour, salle polyvalente  
29/03 : Carnaval, les amis de l'école, salle polyvalente

## Avril

07/04 : Ciné d'or, départ 13h15 devant la mairie  
26/04 : Vide grenier

*Prochaine séance de Conseil Municipal  
28 Février 2020*

## Concours maisons fleuries 2020

Nouveauté : La commission fleurissement réunie récemment a réévalué les bons d'achat. Vous pouvez vous inscrire dorénavant dès le 2 janvier 2020 par téléphone au 04 74 57 98 41. Vous passez ensuite en mairie pour signer le règlement du concours et votre inscription sera ainsi validée. 2020 étant une année de renouvellement des conseils municipaux, la nouvelle commission élue pourra éventuellement faire évoluer cette formule.

« Fleurir chez soi, c'est aussi embellir sa commune »

« Pour le bien vivre à Luzinay »